

Communiqué de presse

Santé auditive au travail

Appel à vigilance sur le port effectif des Protections Individuelles Contre le Bruit (PICB) malgré le port du masque



Dans les métiers dits exposés au bruit, la survenue du COVID-19 s'accompagne de la nécessité du port de masque en complément du port des Protecteurs individuels contre le bruit. Or, avec la chaleur de l'été, il est fort à craindre que ces mesures de sécurité sanitaires renforcent la pénibilité des tâches et amènent à délaisser le port effectif des différentes protections.

Pourtant, l'enquête*#JUSTEAVANT réalisée par l'association JNA avec l'institut Ifop indiquait que les acouphènes et les surdités se situaient au deuxième rang des inquiétudes santé des Français, derrière les AVC. Cette nouvelle enquête révélait également une progression de 6 points en 3 ans des symptômes acouphènes au sein de la population.

Le port du Protecteur Individuel Contre le Bruit reste vécu comme une contrainte

« On a longtemps fait sans » « Les oreilles s'habituent au bruit. » Voici les quelques réflexions habituelles utilisées pour justifier la résistance au port effectif des Protections Individuelles Contre le Bruit. Mais la majorité des grands groupes sensibilise les collaborateurs à la nécessité du port effectif, afin de respecter les obligations réglementaires développées dans la loi de santé au travail. Les managers de proximité sont de plus en plus investis d'une mission de vigilance individuelle. A ce jour, les surdités professionnelles se positionnent au deuxième rang des maladies professionnelles avec environ 800 cas par an. Toutefois, cette sinistralité est loin de représenter la réalité car les dépistages de l'audition et notamment les audiométries de référence ne sont ni généralisés ni systématisés. Cette procédure dépend encore trop de la taille de l'entreprise et de son organisation, de la volonté en matière de politique de santé-sécurité. Ainsi, il n'est pas rare de croiser des salariés de TPE sous-traitants de grands donneurs d'ordres ou des travailleurs intérimaires avec PICB absents des oreilles.



La protection des oreilles contre le bruit est au cœur de l'écologie de santé de l'être humain

Les oreilles n'ont pas la capacité à s'habituer au bruit pour la bonne raison qu'elles servent de « radar sonore de survie ». Lorsque les yeux sont fermés, il reste les oreilles pour alerter d'un danger. Outre cette fonction, les mécanismes de l'oreille sont au cœur de deux fondamentaux nécessaires au développement de l'être humain : la communication, les émotions. Toute altération même momentanée de ces 3 fonctions clés – alerte, communication, émotion – déstabilise ou/et dégrade l'écologie santé mais aussi la qualité de la relation et la situation économique de la personne. La seule possibilité de préserver ces mécanismes essentiels est de porter les PICB de manière effective et continue.

Comment faire ?

« Un bon ouvrier est celui qui a de bons outils ». En matière de protection, il est dans l'obligation de l'employeur de mettre à disposition du salarié un PICB. Mais pour que ce matériel devienne « un ami santé du salarié » et de l'entreprise, une réflexion doit être menée pour équiper du bon protecteur : celui qui répond à la fois aux critères de protection et au confort en fonction des tâches réalisées. De l'occasionnel au sur-mesure, une panoplie de Protecteurs Individuels Contre le Bruit a été développée pour répondre à l'ensemble des besoins singuliers. Mettre à disposition le protecteur adapté, qui correspond certes à un investissement, ne doit pas être considéré comme un élément symbolique de « gratification » faite au salarié mais comme une réponse à une obligation de tout faire pour éviter toute souffrance physique et mentale au travail. Cet investissement protège non seulement le salarié mais aussi l'entreprise qui au-delà de répondre à ses obligations permet à son salarié de travailler sans risque pour sa santé, sa vie sociale et sa situation économique. Cela contribue in fine à la santé financière de l'entreprise en évitant un grand nombre de coûts cachés. De plus, investir dans des PICB adaptés contribue à la fidélisation des salariés et à l'attrait de nouvelles recrues. Des arguments qui feront « mouche » pour attirer les jeunes de générations « z » et « alpha ».

Avec les contraintes supplémentaires des masques de protection, restons collectivement vigilants à maintenir le port des PICB lorsqu'ils sont nécessaires et indispensables (au-delà de 80 dB/8 heures d'exposition). Les symptômes acouphènes sont en pleine croissance au sein de la population et l'une des principales causes de survenue est liée aux Traumatismes Sonores Aigus ou Chroniques. Dans la majorité des cas, grâce à la protection, ces symptômes sont évitables. Nous pouvons agir.

Lors de la 5^e édition de la Semaine de la Santé Auditive au Travail, programmée du 12 au 16 octobre 2020, les experts de l'association JNA, organisme neutre et indépendant, présenteront les arguments d'une nouvelle écologie santé-performance durable dans l'entreprise.

Informations et plaidoyer : www.sante-auditive-autravail.org

(Enquête Ifop-Jna mars 2020 "Quel avenir pour les oreilles des Français?")*




L'association JNA

L'association JNA est une association à but non lucratif, neutre et indépendante, gérée par des experts scientifiques et médicaux et des acteurs de la prévention. Depuis 23 ans, elle fédère l'ensemble des acteurs de la prévention et de la santé, agissant sur tous les territoires de l'hexagone, pour que la santé auditive devienne une clé de santé pour être en forme au quotidien. L'association JNA organise chaque année la Journée Nationale de l'Audition (mars), Prévention Fête de la Musique et Festivals de l'été (juin à août) ; Semaine de la Santé Auditive au Travail (octobre).

Outre ces campagnes nationales, l'association JNA développe des programmes de santé auditive, invitant à intégrer l'audition parmi les déterminants « santé », facteurs clés de l'équilibre de santé et de vie sociale à tous les âges.

Association de référence dans le domaine de l'audition, la JNA regroupe 23 années d'enquêtes réalisées avec des instituts de sondage permettant d'établir un baromètre de l'audition ainsi que des données brutes des milliers de dépistages de l'audition réalisés auprès des différents publics.
www.journee-audition.org

Le groupe d'experts de l'audition, membres du Comité scientifique de l'association JNA

	Docteur Cédric AUBERT, Médecin du travail au CEA de Grenoble (38)
	Docteur Didier BOUCCARA, Secrétaire général adjoint de l'association JNA Médecin ORL - Praticien Hospitalier (75)
	Docteur. Shelly CHADHA Responsable programme de prévention de la surdité et des risques auditif – Organisation Mondiale de la Santé
	Professeur André CHAYS Professeur ORL (CHU de Reims) – Membre correspondant de l'Académie nationale de médecine
	Nicolas DAUMAN Psychologue clinicien. Docteur en Psychologie. Maître de conférences Université de Poitiers
	Professeur Françoise DENOYELLE Chef de Service d'ORL pédiatrique et Chirurgie Cervico-faciale. Directrice du Département Médico-Universitaire Chirurgie Tête-Cou-Locomoteur de l'enfant Hôpital Necker-Enfants Malades
	Professeur. Olivier DOUVILLE Docteur en psychologie – Maître de conférence (75)
	Laurent DROIN Directeur CIDB – Ingénieur en acoustique (75)
	Docteur Pascal FOUILLET, Vice-Président de l'association JNA Médecin ORL – Praticien hospitalier (92)
	Docteur Agnès JOB Chercheure, Institut de Recherches Biomédicales des Armées.(38)
	Monsieur Philippe METZGER, Secrétaire général Audioprothésiste diplômé d'Etat (75)
	Madame Roselyne NICOLAS, vice-présidence de l'association JNA Vice-Présidente de l'association France Acouphènes (75)
	Monsieur Rémy OUDGHIRI, sociologue – Paris (75)
	Professeur Jean-Luc PUEL, Président de l'association JNA Directeur de Recherche Inserm - Institut des neurosciences - Montpellier (34)
	Professeur Hung THAI VAN, Vice-Président de l'association JNA Chef de service ORL - Hôpital Edouard Herriot - Hôpital Femme Mère Enfant (69)
	Docteur Paul ZYLBERBERG, Vice-Président de l'association JNA Médecin du travail (75) et responsable d'associations de patients malentendants